

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU NOCÉEN BADMINTON CLUB (NBC93)

1. Préambule

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de vie et de fonctionnement au sein du Nocéen Badminton Club (NBC93). Il s'applique à l'ensemble des adhérents, lesquels s'engagent à le respecter dès leur inscription au club. Il vient compléter les statuts de l'association.

2. Adhésion et Inscriptions

- **Conditions d'accès** : L'accès aux installations et aux créneaux du club est réservé aux personnes étant à jour de leur cotisation annuelle.
- **Procédure** : Les inscriptions s'effectuent en début de saison (septembre) via la plateforme fédérale [MYFFBAD](#).
- **Dossier complet** : L'adhésion nécessite la fourniture des éléments suivants :
 - Un questionnaire santé ou un certificat médical conforme aux exigences fédérales.
 - Une photo d'identité.
 - Une autorisation parentale pour les adhérents mineurs.
 - La fiche de licence FFBAD dûment complétée.
- **Cotisation** : La cotisation annuelle est forfaitaire et non remboursable. Toute modification de situation en cours de saison doit être signalée au secrétariat.

3. Accès au Gymnase et Équipements

- **Exclusivité** : Nos créneaux sont strictement réservés à nos adhérents. **Aucune personne non-adhérente (incluant les parents accompagnant leurs enfants) n'est autorisée à accéder au terrain**, quel que soit le jour de la semaine (samedi/dimanche inclus).
- **Horaires** : Le respect des horaires est impératif. Le club décline toute responsabilité pour les accidents survenus en dehors des plages horaires attribuées. En cas de fermeture exceptionnelle (travaux, événements), les adhérents seront informés par les canaux officiels.
- **Gestion du matériel** : Tous les joueurs participent au montage et au démontage des poteaux et des filets. Le matériel doit être remis à sa place initiale en fin de séance. Tout problème technique doit être signalé sans délai au responsable de séance.
- **Accès locaux** : L'ouverture et la fermeture (gymnase/rideaux) sont gérées par le gardien. La clé du placard dédié au club est située dans le coffre mural. Pour toute question d'accès, merci de vous rapprocher d'un membre du bureau.

4. Vie du Club et Comportement

- **Tenue** : Une tenue de sport correcte est exigée (short ou jogging, maillot). Afin de préserver la qualité des sols de l'infrastructure, **le port de chaussures propres, dédiées exclusivement à la pratique en salle (chaussures de salle à semelle non marquante), est obligatoire**.
- **Esprit de club** : Chaque adhérent s'engage à promouvoir une ambiance conviviale. Les adhérents confirmés sont invités à faciliter l'intégration des nouveaux membres (conseils, jeux, encouragements).
- **Comportement** : Une attitude sportive est exigée en toutes circonstances (respect des adversaires, des officiels, des spectateurs et des règles du jeu).

- **Sécurité** : Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du gymnase. Il est fortement recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires.

5. Communication et Information

- **Canaux officiels** : La communication interne du club s'effectue majoritairement via WhatsApp. Les informations institutionnelles et le programme du club sont disponibles sur notre site internet nbc93.fr.
- **Obligation d'information** : Il est du devoir de chaque adhérent de se tenir régulièrement informé des actualités du club en consultant ces canaux.
- **WhatsApp** : Une fois l'adhésion validée et la cotisation réglée, l'adhérent est ajouté à la communauté WhatsApp. Les informations cruciales sont diffusées via le canal « Annonces » ; il est conseillé de le surveiller activement.
- **Communication externe** : Le club gère seul la communication avec la mairie, les autres clubs et les instances extérieures.

6. Compétitions et Engagements Fédéraux

- **Adhésion aux règlements** : L'adhésion au NBC93 implique le respect des règlements de la [Ligue Île-de-France de Badminton \(LIFB\)](#) et de la [Fédération Française de Badminton \(FFBAD\)](#).
- **Compétitions** : Lors des compétitions, le port d'une tenue réglementaire et la possession de la licence à jour sont obligatoires.

7. Données Personnelles et Autorisations

- **Droit à l'image** : L'adhérent autorise le NBC93 à utiliser et diffuser son image (photos/vidéos prises lors des activités du club) sur les supports de communication du club (Instagram, site internet, WhatsApp).
- **Utilisation des coordonnées** : En adhérant, vous autorisez expressément le club à utiliser votre numéro de téléphone pour vous intégrer aux groupes WhatsApp de communication interne.
- **Urgence** : En cas d'accident ou de blessure grave, le club est autorisé à contacter les personnes désignées comme "contacts d'urgence" par l'adhérent.

8. Sanctions et Gestion

- **Pouvoir du bureau** : Le bureau du club est habilité à prendre des mesures conservatoires ou des sanctions à l'encontre de tout adhérent ne respectant pas le présent règlement ou commettant une faute grave (vol, violence, dégradation volontaire, comportement antisportif répété).
- **Assemblée Générale** : Chaque fin de saison est marquée par une Assemblée Générale permettant d'établir le bilan de l'année, d'élire le nouveau bureau et de définir les orientations futures du club.

9. Contact

Pour toute demande, information ou besoin spécifique, vous pouvez contacter le secrétariat du club par email : secretariat.nbc93@gmail.com. Vous pouvez également consulter la liste des membres du bureau sur notre site internet : <https://nbc93.fr/bureau-et-elus/>.

Le présent règlement est conforme aux statuts du club. Pour tout cas non prévu, s'adresser au bureau.